

Notices médicales.

Contributors

Harvey Cushing/John Hay Whitney Medical Library

Publication/Creation

Moscou, 1810.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/hrzwackq>

License and attribution

This material has been provided by This material has been provided by the Harvey Cushing/John Hay Whitney Medical Library at Yale University, through the Medical Heritage Library. The original may be consulted at the Harvey Cushing/John Hay Whitney Medical Library at Yale University. where the originals may be consulted.

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

Collect: A. C. KLEBS

from: *Weymouth, London*

date: *Nov 27* price: *1/6*

Schmitz de Prée. Notices médicales. 1810.

YALE
MEDICAL LIBRARY



HISTORICAL
LIBRARY

COLLECTION OF

Arnold P. Leeds

NOTICES MÉDICALES,

PAR

LE DOCTEUR SCHMITZ DE PRÉE.

In medicina jam pridem omnia subsistunt , in eaquo
principium et via inventa est , per quam præ-
clara multa longo temporis spatio sunt inventa ,
et reliqua deinceps invenientur , si quis probe
comparatus fuerit , ut ex inventorum cognitione ,
ad ipsorum investigationem feratur.

HYPPOCRATES, *de Prisca medicina.*



MOSCOU.

1810.

NOTICE

OF THE

PROCEEDINGS

IN THE

18

NOTICES

MÉDICALES.

ANALYSE DE LA VACCINE ET DE LA PETITE VÉROLE.

Entre les découvertes du siècle dernier, se distingue, par sa vraie utilité, celle de la vaccine.

Il y a plus de treize ans, que Jenner eut l'idée d'envisager la vaccine comme préservative de la petite vérole. Nombre d'observations le confirmèrent dans ce premier sentiment, des recherches suivies le mirent pour lui hors de doute.

Qu'on rencontre parci, parlà, des sceptiques, c'est dans l'ordre des choses, et il ne faut pas s'en étonner; mais ce qui frappe bien davantage, c'est que cette importante

découverte soit encore de nos jours aussi peu approfondie et avancée qu'elle l'étoit dès sa naissance.

Jenner, ainsi que tous ceux dont il mit la plume en activité, n'ont donné que des notions historiques sur la vaccine. Et que gagne en tout cela la science du médecin? Elle ne connoît que les phénomènes d'un mal, qui combat les phénomènes d'un autre, et voilà tout. Cela suffit, me dira-t-on. Oui bien, cela suffit, et cela doit suffire à l'Etat, qui ne doit et ne peut veiller qu'au bien général; mais, à mon avis, cela ne devoit point suffire à ceux à qui l'Etat confie le soin de ses sujets, et leur bien particulier.

C'est une très-sage mesure, sans doute, de la part d'un Gouvernement, d'ordonner la vaccine, pour prévenir les ravages inouis de la petite vérole; mais ce n'en est point une de la part de la Faculté, de mettre le timbre de la vaccine sur chaque être qui lui offre un bras, n'importe ce qu'il en résulte. La vaccine étant un remède (1)

(1) Remède prophylactique.

comme tous les autres , et le vrai médecin distinguant scrupuleusement les cas de maladie auxquels il oppose ses remèdes , pourquoi ne procéderoit-on pas de même avec la vaccine ?

Je suis ni le seul , ni le premier qui ait vu des suites fâcheuses de la vaccine , cependant je n'en suis pas moins son panégyriste ; mais je voudrois réduire ses avantages à leur juste valeur , sauver des individus que la petite vérole n'attaque nullement , et que la vaccine martyrise. Les exemples ne manquent point.

Quant aux constitutions qui ne sont nullement *susceptibles* de la petite vérole , elles ne sont pas en petit nombre ; dans tous les traités sur cette maladie on en fait mention. Or , quelle nécessité de leur donner une maladie ? Quelle nécessité de se préserver d'un mal qui ne nous menace pas ? Mais comment connoître ces constitutions , me demandera-t-on ? Elles se distinguent assez aisément , et en voici les preuves.

Il est de fait que les enfans d'un tempérament lent et phlegmatique sont , ou tota-

lement exempts de la petite vérole , ou que si cette maladie les atteint , elle les ménage visiblement. Considérez , par exemple, les enfans blonds, et roux, qui se distinguent outre la couleur de leurs cheveux, par la blancheur et la mollesse de leur peau, par une flaccidité et un phlegme qu'on ne remarque guère dans ceux d'un autre teint. Je vous demande ensuite : Avez vous eu occasion de voir des personnes blondes ou rousses marquées de la petite vérole ? Et en cas que vous en ayez observées , sont-elles défigurées au point qu'on le remarque dans tant d'autres ?

Il est de fait encore , que les enfans atteints des humeurs froides , ainsi que de la maladie anglaise , du mal vénérien, et de toutes les maladies qui en dérivent , prennent rarement la petite vérole.

Or, Soumettez ces mêmes enfans à la vaccine , vous verrez des phénomènes qui vous saisiront d'effroi, et vous désabuseront bientôt sur la douceur de ce remède.

Nous serions, je crois plus avancés dans l'art de guérir, si les médecins parloient

aussi librement du mal que du bien qu'ils font à leurs malades.

Il a été plus d'une fois question des suites fâcheuses de la vaccine, et des hommes de grand mérite se sont exprimés franchement là-dessus (1); mais toujours l'on n'a eu rien de plus pressé que d'étouffer ces réclamations, comme si cela pouvoit porter préjudice à la bonne cause.

Le mal que la vaccine fait à des individus, ne peut nullement préjudicier au bien qu'elle fait à l'humanité; néanmoins même, ce peu de mal doit être rendu nul. Tel est au moins le but de l'art, il faut tâcher de l'atteindre.

Voici d'abord ce que je puis avancer de plus intéressant entre mes observations particulières sur cette matière.

J'eus occasion de voir un enfant qui passoit pour n'être pas *susceptible* de la vaccine. Son physique, quoique beau, portoit

(1) Je ne m'arrêterai point ici à faire des citations; les personnes instruites doivent savoir de quoi il s'agit; et d'ailleurs je ne me suis proposé que de communiquer mes propres observations, non celles des autres: cela mèneroit trop loin.

l'empreinte de la disposition scrophuleuse. Les deux fois qu'on lui inocula la vaccine, d'abord à l'âge de huit mois, ensuite à celui de seize, en ma présence, il offrit des symptômes tout-à-fait étranges. Le soir même de l'inoculation, son corps devint tout brûlant; cet état dura toute la nuit, avec du délire et des inquiétudes qui firent craindre pour sa vie. Le lendemain les piqûres furent fort élevées et rouges. Le soir du second jour, la chaleur augmenta encore, et avec elle le danger; mais tout se termina par une transpiration très-abondante. Le surlendemain, les mêmes symptômes; le quatrième jour, chaleur, rougeur, enflure disparurent, et l'enfant, à une petite foiblesse près, se rétablit.

Quelque temps après, je vis un enfant de trois ans, à qui on avoit inoculé la vaccine depuis trois jours. Je fus témoin des inquiétudes mortelles, de la chaleur brûlante, du délire, des convulsions affreuses qu'éprouvoit l'enfant. Il étoit pâle comme la mort, sa prunelle extrêmement dilatée, et le corps resserré dès le jour de l'inoculation. Cet état dura neuf jours consécuti-

vement. Aux piqûres, on ne remarquoit ni rougeur, ni élévation, l'on employa pour remèdes la rhubarbe et le souffre. L'enfant se remit. Je n'examine point ici si ces remèdes ont contribué au rétablissement, l'on pourra en juger par la suite.

J'ai vu une dartre rougeante accompagner la formation des pustules de la vaccine, qui restoient même en arrière, tandis que la dartre, couvrant les deux bras, devint de jour en jour plus opiniâtre, et ne céda encore qu'à l'usage de l'antimoine. L'enfant, ce qui est remarquable dans ce cas, comme dans tous ceux que je cite, se portoit à merveille avant l'inoculation; jusqu'alors il n'avoit jamais eu le plus léger bouton, maintenant il continue d'être malade des humeurs froides.

La teigne suivit, sous mes yeux, l'inoculation de la vaccine; elle se montra avec la formation des premières pustules, qui tinrent la marche ordinaire; la teigne alla de concert. L'enfant en fut cruellement tourmenté. Au moment que la vaccine atteignit son plus haut degré de maturité, toute la calotte de la tête fut fortement enflam-

mée sous la croûte. Comme j'ai perdu de vue l'enfant, je ne puis dire ce qui s'est ensuivi.

J'ai vu encore l'inoculation de la vaccine accompagnée de l'érysipèle. Il gagna les deux bras, causa une enflure et une fièvre qui firent craindre la gangrène. L'érysipèle enfin disparut, à mesure que la vaccine tira sur sa fin. L'on n'employa point de remèdes.

La coqueluche se montra dans deux enfans, dès qu'on les eut vaccinés. Il est très-certain, qu'il n'y avoit point alors de coqueluche épidémique, et quand même il y en auroit eu, les enfans n'avoient point de communication avec d'autres; dans le fond, la coqueluche suivoit de trop près, et trop subitement la vaccine, pour ne pas soupçonner celle-ci seule cause de l'autre. Ce qui confirme le fait, c'est que la coqueluche fut d'une force rare, pendant la durée de la vaccine, et qu'elle se modéra avec elle, quoique les remèdes (1) employés n'aient pas été changés.

(1) La gomme Ammoniaque.

L'on prétend avoir fait la remarque que le croup , l'hydrocéphale les tumeurs lymphatiques (1) s'étoient présentées beaucoup plus souvent qu'autrefois , depuis qu'on inocule la vaccine.

Il est de fait que ces dernières tumeurs se montrent presque toujours après certaines maladies de la peau ; rarement , et peut-être jamais , proviennent-elles des causes externes. Y auroit-il donc un vrai rapport entre la fréquence de ces tumeurs , ainsi que des autres maladies citées ci-dessus , et devenues plus communes de nos jours , et l'introduction de la vaccine ? Voilà un problème à résoudre.

Avant de l'essayer , écartons d'autres obstacles , analysons la petite vérole , analy-

(1) Les principaux caractères de la tumeur dont je parle , sont de devoir sa formation ou à un grand relâchement , ou à une rupture complète d'un vaisseau lymphatique , qui en dernier lieu , épanche son fluide dans le tissu cellulaire. Dans son commencement , la tumeur est petite , égale , ronde ou ovale , conservant la couleur de la peau , sans douleur , sans élasticité ; puis elle s'agrandit au point qu'on l'a vu prendre le volume de la tête d'un enfant ; elle devient douloureuse , prend une couleur jaune , tirant sur le rouge perce enfin , rend un torrent de lympe , et enlève dans peu le malade par le marasme.

sons la vaccine ; voyons ce que ces deux maladies ont de commun , ce qu'elles ont de particulier. Se détruisent-elles l'une l'autre par les qualités opposées , ou bien ne font-elles que se remplacer l'une l'autre ? Les subtilités d'aucune espèce de théorie ne nous porteront jamais toutes seules à bien connoître une maladie ; ce n'est qu'en observant avec assiduité et précision les phénomènes qu'elles offrent , qu'on pourra parvenir à la connoissance de leur nature.

Dans la recherche des influences qui amènent une maladie , l'on s'égare très-facilement , et le nombre des possibilités est souvent trop considérable , pour qu'il soit prudent de les prendre pour règle , quand il s'agit de leur analyse. Donc, l'observation, en premier lieu, doit nous servir de guide, et voici ce qu'elle nous dit relativement à la petite vérole.

Toutes les fois que la petite vérole s'empare d'un individu , le mal s'annonce par un léger abattement, moins de vivacité, moins de gaieté, moins d'appétit, le visage est un peu changé, les yeux abattus, il sur-

vient ensuite un frisson plus ou moins marqué, le malade grelotte souvent au point que tout tremble autour de lui, une chaleur plus ou moins intensive remplace ce frisson, avec un grand mal de tête et de dos, des angoisses, des nausées, des vomissemens, des sueurs copieuses, qui fondent pour ainsi dire le corps, surtout dans un âge plus avancé, une douleur rongeanse au creux de l'estomac, qui se manifeste plus particulièrement dès qu'on y touche, la tête est vuide, il survient des assoupissemens, des constipations, des diarrhées, des envies continuelles d'uriner, ou des rétentions d'urine, des convulsions, l'épilepsie même, le malade est très-altéré, et bave parfois.

Voici donc les phénomènes principaux qui annoncent, suivent et terminent le cours de la petite vérole.

Le développement de l'éruption, les périodes qu'elle observe, n'entrent point dans mon plan, parce que je me suis borné à dessein aux phénomènes qui varient le moins, et qui caractérisent par consé-

quent la maladie. Jetons à présent un coup-d'œil sur la vaccine.

Cette maladie , comme la précédente , ayant une fois pris racine , offre exactement les mêmes phénomènes , mais suivant une échelle de réduction , bien entendu. D'abord , le frisson , ensuite la chaleur , les maux de tête , les angoisses , les transpirations , les assoupissemens , les constipations , forment son cortège. Le hasard fait-il tomber la vaccine sur un individu qui la repousse , c'est alors qu'on voit clairement le rapport intime qu'il y a entre la petite vérole et la vaccine ; car , à l'éruption près , la dernière offre toutes les horreurs de la première , au point de ne plus pouvoir s'abuser. Bien plus , on a même vu quelquefois la vaccine faire une irruption générale , qui ressemble assez à celle de la petite vérole.

Voilà d'abord un grand point éclairci , poursuivant nos recherches , nous trouverons , que les observations les plus sûres portent , que les enfans à qui l'on a inoculé la petite vérole sans succès , n'ont pas été également *susceptibles* de l'inoculation de

la vaccine. En outre, les remèdes reconnus par les premières autorités en médecine, comme les plus efficaces, pour combattre les ravages de la petite vérole, sont justement ceux, dont nous nous servons avec le plus de succès, dans les cas, où la vaccine présente des symptômes allarmans, ou lorsqu'elle entraîne des maux de la nature de ceux dont je viens de parler.

Or, deux maladies qui offrent les mêmes symptômes, qui attaquent les mêmes individus, qui cèdent aux mêmes remèdes, doivent avoir entr'elles le degré le plus étroit d'affinité. Peut-on desirer des preuves plus convaincantes.

Il est bien vrai qu'on l'a pressentie il y a long-temps cette affinité, mais on ne s'est pas donné la peine de la mettre en évidence. Cette affinité une fois établie, il s'agit de connoître quel est le principe de ces deux maladies, et ce point-là décidé, servira à nous éclairer davantage sur l'ensemble.

Pour y parvenir, il faut de rechef résumer les symptômes, voir quels sont les organes les plus particulièrement affectés, et

qui jouent par conséquent le premier rôle. L'on conviendra, je pense, que c'est la peau en premier lieu.

Considérant toute l'importance de cet organe dans l'économie animale; considérant l'étendue de son action comme organe de sens; considérant l'enchaînement de fonctions qui lui sont subordonnées, et qui ne sont, pour ainsi dire, que pour et par elle, quel vaste champ me resteroit-il à parcourir, si j'entrois dans tous ces détails? Mais comme ils ne sont pas essentiels au fond, je me bornerai aux notices les plus indispensables pour éclaircir mon sujet.

D'après les données que l'anatomie, la physiologie, et la thérapeutique nous fournissent, relativement aux fonctions de la peau, tout nous prouve que le fond de son organisation est la *faculté sensitive* du système nerveux dans sa plus grande étendue; que cette partie sensitive de la peau est pour les corps hors de nous, ce que les ganglions sont pour notre propre corps, c'est-à-dire, le foyer de la perception de l'objet.

Or, chaque corps, selon sa constitution particulière,

particulière, a besoin d'un certain fond de *sensibilité* les uns plus, les autres moins.

De cette température de *sensibilité*, dépend la manière dont les impressions du dehors sont reçues, car ou le corps les repousse avec vigueur, et cela par deux raisons, ou parce qu'il n'est point susceptible, ou parce qu'il est déjà émoussé par la même impression, ou bien il lutte avec des forces inégales, ou il succombe sans pouvoir opposer la moindre résistance. Dans le premier cas, l'impression du dehors devient nulle; dans le second, l'impression est reçue et domine avec plus ou moins de fureur; dans le dernier, l'impression du dehors fait d'autant plus de ravages, que le corps est complètement en proie au mal.

Jetons à présent un second coup-d'œil sur les phénomènes qui accompagnent la petite vérole, et dont j'ai déjà fait mention plus haut. Nous verrons que les plus marquans, par exemple, l'abattement, la chaleur, l'assoupissement, les sueurs, les constipations, les retentions d'urine, les convulsions, les douleurs de tête, de dos,

du creux de l'estomac, proviennent de ce que le venin porte directement atteinte au fond de la sensibilité, que le maintien de la constitution du corps exige ; de sorte que la qualité de l'un est toujours en raison directe de la quantité de l'autre.

En vérité, si j'en excepte la peste, il n'existe pas de maladie qui émousse et détruise enfin si promptement la sensibilité que la petite vérole.

Ayant donc trouvé le principe (1) délétère de la petite vérole, par l'examen des phénomènes de cette maladie, il s'agit de savoir si tout est clair au point que tous les phénomènes que cette maladie nous offre, peuvent s'expliquer par ce même principe. Point du tout. Ce principe n'est que le fond du mal, il est constant et immuable par tout où la petite vérole se trouve, mais sa forme varie néanmoins, comme celles des autres maladies, et cela d'après la température

(1) Il m'importe peu de donner un nom à ce principe. Qu'on le nomme comme on voudra ; je m'en tiens uniquement au résultat obtenu de l'effet du venin.

de la *faculté motrice* du *système nerveux*,
de *l'irritabilité*.

En second lieu, il faut donc avoir égard à la manière dont le venin dispose *l'irritabilité* de l'individu qu'il atteint; car, comme je viens de le dire bien, des phénomènes ne tirent leur origine que d'une *irritabilité* qui est portée au-dessus ou au-dessous de la température habituelle, par exemple, les grands frissons, la soif, la salivation, la diarrhée, l'envie continuelle d'uriner.

Il s'ensuit que pour bien juger les phénomènes de la petite vérole, comme ceux de toute autre maladie, il faut distinguer soigneusement ce qui n'est qu'accessoire de ce qui est essentiel, et tirer enfin les conclusions de l'ensemble et non pas d'un phénomène isolé; ce qui ne manque guère d'induire en erreur.

De l'examen des phénomènes, que je crois avoir traité suffisamment, je passe maintenant à celui des remèdes.

Pour répandre plus de clarté sur mon sujet, il faut absolument que je réponde à la question suivante :

Quels sont les moyens que l'expérience

a reconnus les plus propres à agir contre le venin de la petite vérole, toutes les fois qu'elle s'est emparée du corps humain ?

L'on est convenu que c'est d'abord le régime rafraîchissant dans toute l'étendue du terme ; ensuite, les remèdes propres à diminuer la densité du sang, qui augmentée par l'action du venin, dégénéreroit en un épaissement inflammatoire trop dangereux ; puis les remèdes qui ouvrent les couloirs de la bile, et qui lui donnent de la fluidité ; enfin, ceux qui donnent au corps la disposition la plus favorable pour n'être pas trop violemment agité par l'effet du venin inflammatoire.

Ici donc, la saignée (1) occupe le premier rang ; des remèdes abstergens, acides ; des légères purgations conviennent le plus aux enfans. Quant à l'usage des remèdes chauds, il faut être de la plus grande réserve ; l'on ne peut y recourir que dans le cas, où l'effort que la nature fait pour se débarrasser du venin, et de le

(1) L'on sent bien qu'elle ne peut avoir lieu sans difficulté, que pour les individus sortis de l'enfance.

porter à la peau, est contre-carré, précisément dans ce moment-là, par une crispation particulière aux fonctions de *l'irritabilité*; mais ce cas arrive bien rarement, car d'ordinaire, l'effort que la nature fait est suffisant (1), très-souvent même trop violent, et très-rarement trop foible.

Les remèdes anodins, ou propres à faire dormir, ne peuvent s'employer qu'avec le plus grand danger, tandis que le sommeil, même naturel, est dangereux; qu'une théorie, qu'une prévention quelconque les conseillent, l'expérience les désapprouve, les condamne, vu que leur usage nous fait remarquer les assoupissemens, les inquiétudes, les angoisses, en un mot, les mêmes phénomènes que présente la maladie à laquelle nous voulons les opposer.

(1) Natura sibi permissa negotium suum, suo tempore exsequitur, materiamque debito ordine, ac via, tum secernit, tum etiam expellit, ut nostro ope, nostris artificiis, atque auxiliis non indigeat; suis viribus optime instructa, suis opibus locuples, suo denique ingenio satis edocta.

Tout le but du médecin est, je pense, d'amener l'état opposé à celui que la maladie présente ; le traitement de la petite vérole n'en fait point exception.

Tout ce que je viens de dire relativement au traitement de cette maladie, concerne également les maux causés par la vaccine, proportionnellement, je le répète, au degré de leur malignité. On peut saisir enfin le résultat de mes recherches : c'est que la vaccine n'est autre chose qu'une légère petite vérole.

La vaccine amortit tellement la *sensibilité* du corps, qu'il n'y a plus de susceptibilité pour la petite vérole (1). Il est certain que le venin exige, du côté du corps qu'il atteint, pour s'y insinuer, une certaine disposition, sans laquelle aucune impression ne peut avoir lieu. Cette disposition donne tantôt naissance à la rougeole, tantôt à la scarlatine, tantôt à la petite vérole, tantôt à la grande, d'après la différence du venin. Le venin de la petite vérole

(1) Il y a une grande probabilité que la vaccine garantirait de même pour la rougeole.

est un de ceux qui , par leurs propriétés particulières, ou par leur volatilité, ou bien par un attribut quelconque , influe directement sur la masse des humeurs.

Remarquons que toutes les maladies qui tirent leur origine d'une corruption de la masse des humeurs , sont , pour la plupart, plus graves que celles qui proviennent d'une influence directe sur le système nerveux, ou sur une autre partie de l'organisation,

Voilà pourquoi la petite vérole a été rendue, par l'inoculation bien, moins meurtrière qu'elle ne l'étoit dans son origine. La petite vérole, quand elle vient naturellement, commence d'abord à corrompre toute la masse des humeurs , avant de se faire sentir dans toute sa force à la surface du corps; elle n'influe ainsi sur le système nerveux, qu'indirectement, et fait, par conséquent, par un long détour, ce que nous faisons par un plus court et directement, je veux dire par l'inoculation.

Voilà pourquoi la vaccine, a relativement à la malignité, de si grands avan-

tages sur la petite vérole, même inoculée. Car toutes les fois que nous communiquons l'une ou l'autre, nous avons d'abord soin de le faire lorsque le corps jouit d'un certain degré de santé. D'après cela, le venin étant directement communiqué au système nerveux, et la masse des humeurs n'étant point affectée, il ne peut en résulter le plus souvent qu'une maladie aussi légère que régulière, si toutefois il n'y a pas d'autres raisons qui y mettent obstacle.

Il arrive même bien souvent que la petite vérole inoculée, ainsi que la vaccine, ne deviennent guère générales (1), et que tout se borne à l'organe primitivement affecté.

La gravité de toute maladie se mesure, à mon avis, sur le nombre d'organes entraînés dans le foyer du mal, enfin sur l'affection plus ou moins générale. Tout le monde conviendra qu'un simple clou n'est d'aucune conséquence; si cependant

(1) Une maladie devient générale, toutes les fois que que la fièvre s'y associe; il n'est donc point question ici d'une éruption générale.

ce clou cause la fièvre à une personne délicate, preuve que le mal devient général, nous y attachons plus d'importance, et nous lui opposons des remèdes d'une toute autre nature que quand il n'offroit rien de semblable.

C'est précisément le même cas dans la petite vérole et les autres éruptions. Ces maladies observent souvent une marche si heureuse, qu'on a de la peine à croire qu'un individu en ait été attaqué; d'autres fois, elles portent un tel caractère de malignité, qu'elles fauchent tout ce qu'elles rencontrent sur leur chemin.

A présent il s'agit de revenir sur mes pas, après cette longue digression.

J'ai établi plus haut, comme résultat de mes recherches, que la vaccine amortit tellement la *sensibilité* du corps, qu'il n'y a plus de susceptibilité pour la petite vérole (1).

(1) Bien avant de connoître la vaccine, l'on avoit déjà remarqué, que les drogues qui amortissent la sensibilité, le musc, l'opium, le camphre, étoient les meilleurs remèdes prophylactiques de la petite vérole: forte

Mais ne se pourroit-il pas que cet amortissement de sensibilité ne garantisse le corps que pour quelque temps seulement de la petite vérole ? Ne seroit-il pas possible que par des influences quelconques, la sensibilité prenne de rechef son essort, et rende une autre fois le corps *susceptible* au venin de la petite vérole ?

La possibilité existe, non pas seulement pour la petite vérole, mais aussi pour les autres éruptions, de la scarlatine, de la rougeole : l'expérience la reconnoît et la chose est hors de doute ; heureusement que les exemples en sont rares.

Pour mettre les générations actuelles à l'abri de la petite vérole, faut-il employer la vaccine indifféremment, ou faut-il *faire un choix parmi les individus* ? (1)

in moscho et camphorâ temporariam a variolis immunitatem ut quæramus, invitat aliquis horum aliquando successus, dit le célèbre Stoll. L'on avoit remarqué que les épidémies de la petite vérole étoient beaucoup moins fréquentes dans les pays chauds que dans les pays froids, vu que la chaleur diminue considérablement la sensibilité.

(1) Les feuilles publiques ont fait dernièrement mention d'un Traité que Millot a communiqué à la société académique des sciences à Paris, sur les circonstances

Comme j'ai fait mention plus haut des maladies fâcheuses que nous remarquons à la suite de la vaccine, et qui tirent leur origine de cet amortissement de *sensibilité*, causé par la vaccine, j'ai fait indirectement réponse à cette dernière question, que sans doute d'après cela, il faudroit faire un choix. Mais examinons un peu quels sont ceux qui s'occupent de nos jours de l'inoculation de la vaccine. Sont-ils capables de le faire ?

Pour ce qui regarde la plus grande partie, il se trouve que non. (1)

Laissons-les donc toujours faire le bien, et tâchons seulement de détourner le mal. Pour cela, je renvoie aux principes établis pour le traitement de la petite vérole,

favorables et défavorables à l'inoculation de la vaccine, relativement à l'âge et à la constitution des individus. J'avoue que la seule annonce m'a bien agréablement surpris, car je m'imagine qu'il y sera question de choses beaucoup plus intéressantes que ce que l'on nous a donné jusqu'à présent.

(1) L'on est parvenu à faire vacciner les enfans par les maîtres d'hôtel, par les laquais, par des personnes enfin qui n'ont pas la plus légère connoissance de la vaccine.

En les observant strictement, j'ai vu disparaître les suites les plus fâcheuses et les plus alarmantes de la vaccine.

L'établissement d'un cautère et l'application du garou, à l'endroit où l'on avoit inoculé la vaccine, en cas qu'elle porte du ravage dans le corps, sans former de pustules, ont amené un changement si prompt et si favorable, que je puis les recommander hardiment, comme les moyens les plus sûrs et les plus actifs contre les maux causés par la vaccine, quoiqu'il se soit présenté des cas différens, tous plus dangereux les uns que les autres (1).

(1) Le cautère, d'après mes remarques, s'emploie avec plus de succès que le garou, dans les cas où les phénomènes de la maladie présentent un surplus d'*irritabilité*.

SUR LA NOIX DE GALLE.

201 LA VOIX DE CALLE

SUR LA NOIX DE GALLE.

MALGRÉ le fatras de médicamens qui se trouvent à la disposition du médecin praticien , il est des cas où il se voit dépourvu de moyens pour enlever radicalement certaines maladies , aux quelles les remèdes connus n'apportent qu'un foible soulagement. Le malade , secouru jusqu'à un certain point, reste là, les choses n'avancent pas , le malade s'ennuie , comme de raison , le médecin , dans l'embarras, saute de remède en remède , prend même quelquefois un peu à gauche , ou perd entièrement le fil du labyrinthe où il se trouve , en voyant que les remèdes qui faisoient du bien autrefois , n'ont plus d'effet. Enfin, il se croit obligé de recourir à un autre genre de médicament opposé peut-etre au genre de maladie qu'il a à combattre. La suite en est que le malade empire , et tout cela faute d'un

remède plus efficace que celui dont l'effet fut jadis couronné de succès. Je suis intimement persuadé que tout praticien est là-dessus d'accord avec moi. Ce qui me le prouve davantage, c'est d'abord la préférence décidée que nous remarquons dans les médecins de nos jours, pour de nouvelles espèces de drogues, quoique du même genre, que celles qu'ils employent; et ensuite les réclamations plaintives de la pratique surannée, sur le peu d'efficacité de leurs médicamens favoris, contre des maladies rebelles.

Il y a environ un an, qu'un malade, après avoir consulté nombre de médecins, vint aussi me demander mon avis sur une maladie qui le travailloit depuis six ans, et qui durant son séjour dans un pays fort marécageux, et exposé à de très-fortes rosées pendant l'été, se déclara d'abord par une fièvre quarte, qui persista plusieurs mois. Les secours de l'art l'en délivrèrent, mais bientôt après il fut assailli d'un jeu de muscles, tel qu'il n'osoit guère rester une minute debout, de peur d'être renversé. Ce jeu commença par les
 pieds,

pieds , et se porta ensuite aux muscles du col et de la figure ; toujours accompagné d'un extrême froid, semblable , pour me servir de l'expression du malade , à une colonne de glace qui montoit à proportion des mouvemens convulsifs. Il se joignoit à cela une sécheresse insupportable dans la bouche , un pouls aussi petit que languissant , et sans résistance , comme s'il y avoit eu de l'air dans les artères , pas l'ombre de transpiration , des oppressions de poitrine , des nausées , des envies continuelles d'uriner le tourmentoit parfois sans relâche. Enfin , le malade vit , à l'âge de trente-cinq ans , toutes les sources de jouissances tariées pour lui. Il fut livré à la plus noire mélancolie ; ce qui le fit passer pour malade imaginaire. Et comme les gens de l'art ne se soucient quelquefois pas trop de ceux qu'ils croient tels , il essuya aussi de tristes refus. Hélas , il arrive souvent que les médecins se récrient sur les malades imaginaires ! Reste à savoir si la plus grande partie de ceux que la faculté déclare tels , ne sont pas réellement malades. Révétons un peu le mys-

tère. Le médecin qui fait passer son malade pour imaginaire, tandis qu'il est réellement malade, veut dire par là, que la guérison d'une maladie morale n'est pas de son ressort, et déguise ainsi le peu d'intérêt qu'il prend au mal physique, pour lequel la maladie morale sert en attendant d'égide. Je ne prétends pas avancer que je ne croie pas à l'existence des maladies morales. J'y crois, et même très-fortement; mais je crois encore plus fortement à la non-existence de ces maladies morales créées par la Faculté. Je reviens au malade en question. Tantôt déclaré imaginaire, tantôt atrabilaire, tantôt cacochyme, il se trouva au bout du compte, que chacun avoit donné un nom différent à la maladie, et, ce qui ne manque guère en pareil cas, chacun avoit appliqué des remèdes différens. Les symptômes ci-dessus mentionnés restèrent cependant toujours les mêmes. Je me mis à les analyser, ainsi que les remèdes qui avoient été anciennement employés avec succès. Quant à ce qui regarde les symptômes, j'ai remarqué d'abord, que le jeu de muscles, les

oppressions de poitrine , les nausées , les envies continuelles d'uriner , la foiblesse du pouls , provenoient d'un grand relâchement des nerfs moteurs dans les divers organes , et particulièrement dans ceux de la circulation du sang. L'extrême froid , l'excessive sécheresse , le manque de transpiration , me paroisoient l'effet d'une sensibilité fort au-dessus de la température ordinaire. Je dirai , en passant , que je regarde les nerfs , sans exception , comme des organes uniquement destinés aux mouvemens organiques. Je ne leur accorde pas d'autres fonctions. La sensibilité qu'on leur a toujours attribuée leur est entièrement étrangère , elle ne réside , à mon avis , que dans la pulpe qui forme leur moëlle , et qui fait l'essence de la substance corticale du cerveau et du cervelet , de la moëlle épinière et des ganglions , du réseau de la peau , dit de Malpighi , de la membrane de Schneider , et de l'enveloppe muqueuse de la langue et du nez , du nerf mou de l'oreille , je dirais plus , de la couche muqueuse qui tapisse tous les organes creux , et qui jusqu'à présent , étoit désignée

sous le nom de membrane interne, et dont on ne savoit trop que faire en physiologie. L'analyse des remèdes, successivement employés sur le malade, me donna les résultats suivans : les médicamens spiritueux, et ceux qui se distinguent par leur âcreté, lui avoient fait en tout temps le plus de mal. Parmi les derniers, il me cita la valériane et le cresson de fontaines, mais surtout la moutarde, qui lui causa chaque fois qu'il s'en servoit une rougeur inflammatoire à la langue et au palais.

Cependant rien de plus contraire à la nature du mal que les spiritueux : il suffisoit qu'il eût pris la veille un verre de vin, ou quelques gouttes d'eau-de-vie, pour avoir le lendemain les mouvemens convulsifs. Enfin, c'étoit au point qu'un remède qui lui faisoit du bien, lui devint contraire en y ajoutant quelques gouttes de spiritueux. Bains froids, tièdes et chauds, bref, d'une température quelconque, lui furent absolument contraires. D'après ces données, pour ne point relater ici celles que j'avois tirées de son régime, je jugeai d'abord que les acides et les narcotiques seroient

la vraie panacée pour le malade ; mais les narcotiques spiritueux comme *l'opium*, *le fer* (1), lui ayant fait beaucoup de mal, ce n'étoit pas dans ce genre de drogues qu'il falloit chercher le remède. J'insistai donc sur l'usage du quinquina, qui lui avoit déjà fait du bien, et qui répondoit, au reste, particulièrement à mes intentions, parce qu'il réunissoit l'acide et le narcotique, substances que je croyois, comme je viens de le dire, les plus propres à combattre la maladie. Or, l'usage assez continué du quinquina, ainsi que des autres astringens, par exemple, de la bistorte, de la tormentille, de la bousserole, de la grenade, ne changèrent rien à la maladie ; le peu de mieux dont le malade s'aperçut, je fus plutôt tenté de l'attribuer au changement du régime qu'à l'emploi du remède. J'eus donc recours aux acides seuls. J'employai l'acide sulfurique délayé. Le jeu de muscles et les symptômes que j'aïdit avoir été

(1) Qu'on me permette ici la classification de ces remèdes. Je compte m'expliquer bientôt là-dessus, comme sur bien des idées que je n'ai pu qu'ébaucher ici, dans un ouvrage intitulé : *Tabulæ synopticæ, nosologicæ et therapicæ.*

en liaison avec lui, furent moindres ; mais le froid, la sécheresse et le manque de transpiration, restèrent les mêmes, de manière que la sensibilité me parut plutôt augmentée que diminuée. J'insistai cependant sur ma première idée, et je fis composer une potion de trois grains d'extrait de noix vomique délayée dans six onces d'eau distillée, en y ajoutant un demi-gros d'acide sulfurique. Le malade qui prenoit de cette potion, quatre, six et huit cuillerées par jour, s'aperçut bientôt d'un grand mieux, qui augmenta à mesure que je rendois le remède plus actif. Enfin, le malade fut guéri, à un tiraillement près qu'il ressentoit de temps en temps dans le bas de la jambe et à la plante des pieds. Le remède cité n'opéra rien à cet égard, et la matière médicale n'en offroit guère de plus actif. Me voilà donc aux limites de l'art ; pour trouver le remède, il a fallu les passer. La noix de galle, uniquement en usage, de nos jours, chez les chimistes et les teinturiers, n'a guère été employée en médecine à l'intérieur, à ce qu'il me paroît, avant les recherches de Seguin, sur cette substance.

Dans les siècles reculés , Galien la donna à l'intérieur , et l'apprécia beaucoup comme fébrifuge. Quelques médecins éclairés suivirent son exemple avec succès ; mais son usage interne tomba enfin dans l'oubli. A l'extérieur, les Anglais l'employent comme gargarisme contre l'esquinancie gangreneuse , en guise d'onguent contre les hémorroïdes. Les autres nations l'employent encore contre les hernies incarceratedes , les taches de rousseur , les hémorragies , les chutes du fondement et de la matrice , les ulcères putrides et gangreneux ; bref , contre une quantité de maladies externes, qu'on attribue à un relâchement des parties affectées. Certainement, l'astringent de la noix de gallene se trouve à un pareil degré , dans aucune autre substance ; voilà pourquoi il me parut le plus propre à combattre le reste de la maladie dans l'individu en question. Monsieur le professeur *Reuss* eut la bonté de me préparer de la cristallisation de noix de galle, c'est-à-dire, l'acide de la noix de galle uni encore à une certaine quantité de tannin. J'en fis composer une poudre, dont chaque paquet contenoit cinq grains. Le malade en prit deux le jour ; j'augmentai la dose

depuis cinq jusqu'à vingt et trente grains. Le malade les prit pendant un mois, il s'aperçut que le tiraillement dans le bas de la jambe et la plante des pieds, diminuoit sensiblement, et qu'enfin il disparut totalement. Une faim canine que le malade éprouva avant l'usage de la noix de galle, fut réduite à un appétit naturel; et toutes les autres fonctions s'affermirent visiblement.

Il me reste encore un devoir à remplir, devoir que j'aimerois que s'imposassent tous ceux qui débutent avec des nouveaux remèdes. J'avoue qu'il n'y a rien de plus odieux pour moi, que d'entendre prôner un remède comme spécifique contre une maladie, tandis que cette même maladie se présente sous différentes faces, dont chacune exige un différent remède. Je citerai, pour exemple la *fièvre*, forme de maladie qui, à mon avis, se divise en quatre espèces bien distinguées, dont deux se caractérisent par le frisson qui est suivi de chaleur et se termine enfin par la transpiration; la troisième s'annonce d'abord de la même manière, par un grand frisson, mais point de chaleur, point de transpiration qui suive; la quatrième n'offre

qu'une grande chaleur ou bien un froid mortel, suivies d'une sueur copieuse, si les choses tournent bien. Quoique la nature se montre ici sous plusieurs faces, et que l'expérience des siècles prouve la nécessité de différentes espèces de remèdes, contre différentes espèces de fièvres, il existe pourtant beaucoup de médecins qui n'entendent pas plutôt parler de cette maladie, que leur plume se dispose à prescrire le quinquina. Pour ne pas tomber dans cette erreur, tout dépend de bien connoître, outre le genre, l'espèce de maladie qu'on a à combattre. Je serois désolé, s'il arrivoit au remède que je viens de tirer de l'oubli, ce qui est arrivé à bien d'autres, c'est d'être rejeté comme inutile et nuisible, après avoir été employé peut-être le plus souvent mal à propos. Je compte éviter ce danger, en traçant exactement l'espèce de maladie à laquelle ce remède peut uniquement convenir,

Je dirai donc, que l'emploi de la noix de galle ne peut avoir lieu que dans les cas, où les organes de l'*irritabilité* se trouvent au-dessous, et ceux de la *sensibilité* au-dessus de leur niveau dans l'économie

animale; soit dans des organes en particulier, soit dans l'ensemble, ce qui ne change rien à l'axiôme. La nosologie désigne cet état par le terme technique de *plethora ad volumen* (1), genre de maladie qui a une infinité d'espèces. Quand cette maladie aura malheureusement fait des grands progrès, on trouvera certainement dans la noix de galle le remède le plus actif; tandis qu'un moindre degré de maladie se traitera plus aisément avec le quinquina, la bistorte, la tormentille, enfin toutes sortes d'astringens dont la vertu est fort inférieure à celle de la noix de galle. Cette noix offre différentes préparations: l'on peut se servir, de la poudre, substance aussi amère qu'astringente; de la cristallisation, dans laquelle l'acide prédomine sur l'amertume; de l'acide, qui est presque dépourvu d'amertume. Dans différens cas, chacune de ces préparations a son prix et mérite, l'une sera souvent préférable à l'autre. Entrer dans de plus amples détails là-dessus, est du ressort de celui qui donne un cours de thérapeutique.

(1) Ou *fausse pléthore*.

SUR LES FUMIGATIONS

AVEC L'ACIDE MURIATIQUE,

Remède soi-disant *tout nouvellement découvert en*
Allemagne.

RESEARCHES

ON THE

PHYSICAL

PROPERTIES

SUR LES FUMIGATIONS

AVEC L'ACIDE MURIATIQUE,

Remède soi-disant *tout nouvellement découvert en Allemagne.*

UN Journal allemand vient de faire mention d'un remède, *tout nouvellement découvert*, contre le cancer, savoir, les fumigations avec l'acide muriatique; l'on n'a fait, dit le Journal, *qu'un premier essai, mais l'effet en a été merveilleux.*

Il y a quatre ans que nous avons employé à Moscou, les fumigations avec l'acide sulfureux, contre la tumeur fongueuse causée par les humeurs froides. Cette tumeur récéle le plus souvent, comme on sait, la carie, et ne cède en rien pour la malignité au cancer: l'un et l'autre ont pour dernière ressource l'extirpation par le fer. La première fois que je mis en usage les fumi-

gations avec l'acide sulfureux , c'étoit à l'occasion d'un cas vraiment désespéré.

L'enfant d'une famille distinguée , portoit en lui dès sa naissance , le germe des humeurs froides ; ce mal le développa avec l'âge. Parvenu à sa septième année, une chute assez violente causa une tumeur au pied droit , qui , petit à petit, devint plus considérable , se fixa particulièrement à l'articulation , et autour de la cheville du pied. Le mouvement fut bientôt intercepté , et tout effort que faisoit l'enfant pour marcher , étoit accompagné de la plus vive douleur ; l'humidité de l'atmosphère et la chaleur du lit augmentoient sensiblement ses souffrances ; les veines autour de la tumeur étoient singulièrement engorgées. A mesure que la jambe dessécha , les os du tarse et les phalanges augmentèrent tellement de volume , qu'on ne se douta nullement d'un commencement de carie.

Après six mois de traitement, le riche fond des matières médicales étant épuisé , et sans le moindre succès , j'eus recours aux fumigations avec l'acide sulfureux.

Dans cette intention, je fis construire un appareil qui, procurant les avantages auxquels je m'attendois de la combustion du soufre, mît en même temps l'enfant à l'abri de l'influence délétère de ces vapeurs sur les poumons.

La figure ci-jointe donnera l'idée du mécanisme.

A. Un réchaud, B. une boîte de tole qui a une ouverture en haut pour recevoir le soufre et le tuyau, C. qui conduit les vapeurs au tonneau, D. tonneau de plomb, E. tuyau qui donne issue aux vapeurs, F. ouverture du tonneau par laquelle la jambe entre, G. taffetas ciré de Chine pour entourer la jambe.

Dans le tonneau, se trouve un escabeau sur lequel la jambe repose, moyennant deux courroies.

Le tonneau étoit de niveau avec un fauteuil, et l'enfant, par conséquent, commodément assis.

L'examen de l'appareil nous apprend, que le soufre y est converti en vapeurs acides-sulfureuses, par la combustion produite par l'action combinée de la chaleur et de

l'oxigène de l'atmosphère, auquel le tuyau donne un libre accès ; mais en même temps, une partie de cette substance parôit se soustraire à la combustion, vu le dépôt de soufre sublimé qu'on remarqua sur la jambe toutes les fois qu'on fit l'opération.

Dans les premiers temps, l'enfant resta un quart-d'heure exposé aux vapeurs. La partie malade éprouva un léger picotement, ce que je crois devoir attribuer à la chaleur des vapeurs, car il cessa dès que les vapeurs entrèrent presque froides dans le tonneau, par le moyen d'un plus long tuyau. Ensuite il resta plus long-temps. Dans peu de temps, l'enfant se trouva soulagé pour les douleurs ; à la fin du premier mois, l'enflure avoit presque disparu, les veines, se degorgèrent, et devinrent invisibles ; bientôt le mouvement s'établit, et au bout de deux mois, l'enfant courut sans la moindre gêne. Avec le rétablissement du pied la jambe reprenoit son ancienne vigueur ; bientôt il n'y eut aucune différence entre la jambe malade et la saine, jusqu'aux os du tarse et les phalanges, tout rentra dans l'état naturel.

Pendant

Pendant l'usage des fumigations on n'employa aucun remède interne, la diète fut la même qu'auparavant.

Depuis, j'ai mis encore en usage ces fumigations avec un succès également soutenu, dans deux autres cas de tumeurs fongueuses, l'une à l'articulation des deux genoux, l'autre à l'articulation du pied gauche.

Il se trouve donc, qu'on emploie depuis quatre ans en Russie, les remèdes *tout nouvellement découverts en Allemagne*. On n'y fait point mention, il est vrai, des premiers essais, on les réitère au point d'en obtenir de vrais résultats, on travaille sans faire de bruit, sans rendre compte des idées auxquelles l'expérience seule peut donner de la valeur.

N'y auroit-il pas quelque probabilité que la médecine gagnera par cette manière de la cultiver ?

Le jugement, en fait de médecine, est si sujet à s'égarer, qu'une certaine réserve dans les opinions ne peut être que bien avantageuse.

S'il y a quelque reproche à faire à quel-

ques vénérables vieillards parmi les médecins des deux capitales de la Russie , c'est bien celui d'être trop réservé pour communiquer les trésors d'une expérience due à vingt, trente et quarante ans de pratique.

Moscou déplore la perte d'un homme de ce genre , qui brilloit à juste titre à la tête de ses collègues. La vaste étendue de ses connoissances lui auroit garanti un des premiers rangs dans les fastes de la médecine , s'il avoit confié à la postérité une partie seulement de son savoir ; tout cela périt avec lui.

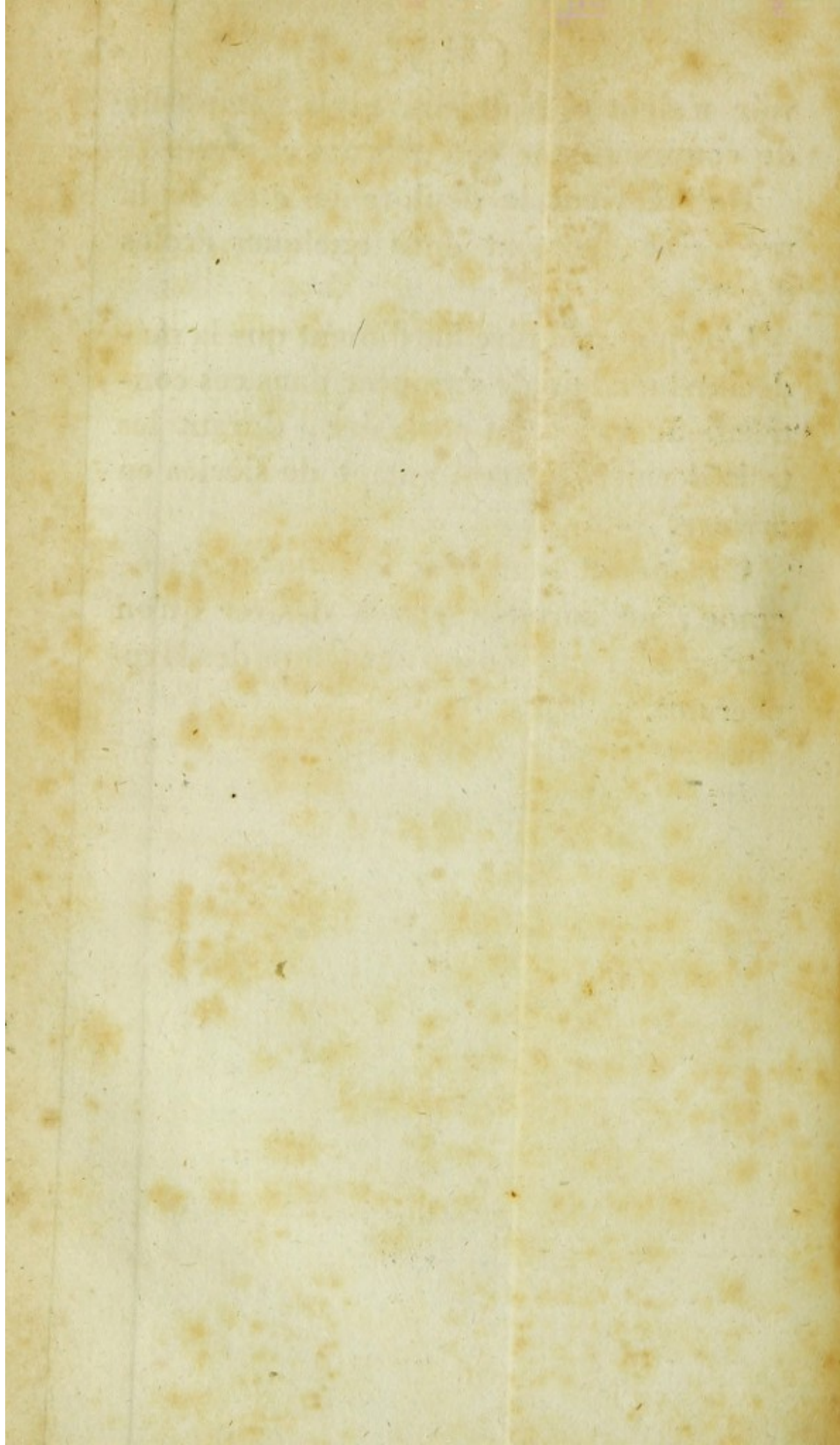
Il seroit vraiment à desirer que des hommes de tête , blanchis dans l'exercice de la pratique de la médecine , fissent part de temps en temps, de la riche moisson d'observations faites dans le vaste champ de la médecine privée, qui offre des cas qu'on ne rencontre jamais dans les hôpitaux , et qu'on connoît à peine de nom dans les écoles cliniques. C'est un malheur pour l'art de guérir, que la plus grande partie de ceux qui l'enseignent n'aient point vu de malades , et que ceux qui ne font qu'en

voir n'aient ni le loisir , ni la générosité de communiquer ce qu'ils ont observé.

De là vient le déplorable état de la médecine , surtout dans quelques écoles d'Allemagne.

L'on pourroit dire hardiment que la médecine bien loin de s'avancer dans ces contrées-là, a fait, au contraire , durant les trois derniers lustres , autant de siècles en arrière.

Cependant toutes les fois qu'on rétrograde , ne seroit-il pas à désirer qu'on rétrogradât enfin jusqu'aux temps des Hypocrates.



ERRATA.

Titre , ligne 11 , au lieu de HYPOCRATES , lisez HIPPOCRATES.

Page 5 , ligne 8 , au lieu de n'en , lisez ne.

Pag. 6. ligne 2 , au lieu de ménage , lisez menace.

Même page , ligne 12 , au lieu de sont-elles défigurées au point qu'on le remarque dans tant d'autres ? lisez ne sont-elles pas défigurées au point qu'on le remarque dans peu d'autres ?

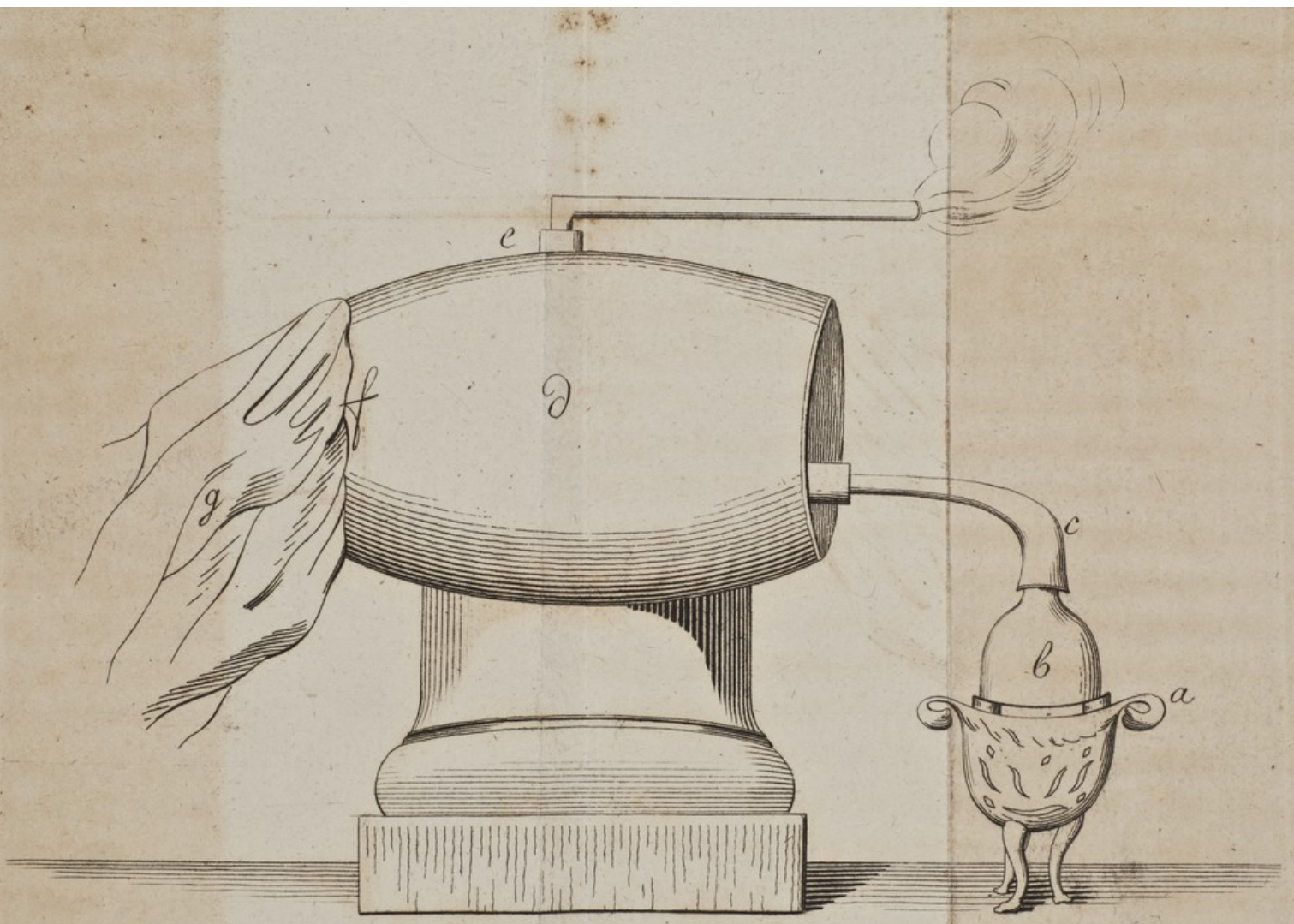
Pag. 9 , ligne 13 , au lieu de et , lisez est.

Pag. 12 , ligne 4 , au lieu de les , lisez des.

Pag. 46 , ligne 5 , au lieu de ce mal le développa , lisez ce mal se développa.

Pag. 51 , ligne 13 , au lieu de Hyppocrates , lisez Hippocrates.





This page has been intentionally left blank

Accession no.
ACK

Author
Schmitz de Prée.
Notices médicales.
1810.

Call no.

INOCULATION
VACCINATION

